

4 JUIN 2024

Décès de la mère de Sandrine Bonnaire : ouverture d'une enquête préliminaire

En novembre dernier, Sandrine Bonnaire avait annoncé porter plainte contre l'établissement dans lequel était décédée sa mère.

[Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux](#) elle indiquait disposer d'éléments attestant de dysfonctionnements, négligences et maltraitements.

La justice a confirmé hier se saisir de ce dossier en ouvrant une enquête préliminaire.

L'AD-PA comprend la douleur de Sandrine Bonnaire et espère que l'instruction permettra de mettre lumière les causes du décès soudain de sa mère.

L'AD-PA salue, par ailleurs, ses prises de position qui ne stigmatisent pas l'ensemble des établissements et des professionnels ; et qui dénoncent l'absence de réaction des pouvoirs publics.

L'Association soutiendra toujours les efforts des pouvoirs publics pour que les victimes et les témoins puissent être écoutés et dénoncent ces situations à la police ou à la justice, afin que de telles pratiques soient sévèrement sanctionnées.

Pour autant, force est de constater que les maltraitements des personnes âgées et des professionnels, mises à jour par le livre de Victor Castanet, n'ont en réalité jamais cessé car elles sont pour l'essentiel d'origine systémique.

La principale cause des maltraitements systémiques est l'incurie des pouvoirs publics qui n'ont depuis jamais engagé les réformes structurelles préconisées par l'ensemble de ses propres rapports.

Pire, l'Etat annonce fièrement renforcer sa politique de contrôles afin de renvoyer les responsabilités qui sont les siennes dans le camp de professionnels épuisés. Et depuis peu, la responsabilité pénale des directeurs se voit même engagée en l'absence d'actes de malveillance.

Ce qu'attendent les personnes âgées vulnérables, familles et professionnels, ce sont des moyens supplémentaires : a minima 8 professionnels pour 10 résidents et le financement à 31 €/heure pour permettre aux services à domicile de recruter.

En l'absence de ces moyens supplémentaires et d'une transformation du modèle, les scandales vont se multiplier, et ce, dans tous types d'établissements et services.

L'AD-PA sera toujours au côté des personnes âgées, familles et professionnels (notamment les directeurs) qui souhaitent dénoncer le système actuel qui maltraite les vieux et ceux qui les accompagnent.

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : linkedin.com/company/ad-pa/